

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>Nom du produit :</b>	<b>Dégraissant atomique Benefect<sup>MD</sup></b>							
<b>Utilisation :</b>	Nettoyant pour la graisse, le feu et la suie	<table border="1"><tr><td>SANTÉ</td><td>1</td></tr><tr><td>INFLAMMABILITÉ</td><td>0</td></tr><tr><td>RÉACTIVITÉ</td><td>0</td></tr></table>	SANTÉ	1	INFLAMMABILITÉ	0	RÉACTIVITÉ	0
SANTÉ	1							
INFLAMMABILITÉ	0							
RÉACTIVITÉ	0							
<b>Classification du SIMDUT :</b>	Classe D – Division 2B							
<b>D.O.T. Classification :</b>	Non réglementé.							
<b>Classification T.M.D. :</b>	Non réglementé.							
<b>Fabricant :</b>	Sensible Life Products							
<b>Adresse :</b>	7, Innovation Drive, Flamborough (Ontario) Canada L9H 7H9							
<b>N° de téléphone :</b>	905 690-7474							
<b>N° de téléphone d'urgence :</b>	905 690-7474							

## SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients	N° CAS	% pds	PEL OSHA	TLV ACGIH	CL <sub>50</sub>	DL <sub>50</sub>
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 – 5	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	1 153 mg/kg, dose orale (rat)
Alcools, C7-21, à base de plantes	68991-48-0	5 – 10	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	~ 1 410 mg/kg, dose orale (rat)

OSHA – La présente FTSS a été préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29.1910.1200).

SARA – Section 313 (Toxic Chemical Release Reporting) 40 CFR 372 – Aucun des ingrédients n'est supérieur aux quantités à déclarer.

Toxic Substances Control Act (TSCA) – Tous les ingrédients sont contenus dans les listes du Chemical Substance Inventory ou ne sont pas tenus d'y figurer.

California Proposition 65 – Aucun des ingrédients n'y figure.

## SECTION III – RENSEIGNEMENTS PHYSIQUES

<b>Point d'ébullition (°C) :</b> Aucun renseignement disponible	<b>Densité relative (H<sub>2</sub>O=1) :</b> Aucun renseignement disponible
<b>Point de congélation (°C) :</b> Aucun renseignement disponible	<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b> Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur (mm Hg) :</b> Aucun renseignement disponible	<b>% matières volatiles (% poids) :</b> Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur (air = 1) :</b> Aucun renseignement disponible	<b>Taux d'évaporation (éther = 1) :</b> Le même que l'eau
<b>Solubilité dans l'eau :</b> Aucun renseignement disponible	<b>pH (100 %) :</b> 10,9 – 11,0
<b>État physique :</b> Liquide	<b>Viscosité :</b> La même que l'eau
<b>Apparence, odeur :</b> Transparent, sans couleur; détergent léger	<b>Seuil olfactif (ppm) :</b> Aucun renseignement disponible

## SECTION IV – RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

**Inflammabilité :** Ininflammable selon les critères du SIMDUT et de l'OSHA

**Point d'éclair (°C, CFT) :** Aucun jusqu'à l'ébullition

**LIE :** Sans objet

**LSE :** Sans objet

**Produits de combustion dangereux :** Peut inclure, sans en exclure d'autres, les oxydes de carbone.

**Température d'auto-inflammation (°C) :** Sans objet

**Risques d'incendie – Sensibilité au choc :** Aucun renseignement disponible

**Risques d'explosion – Sensibilité à la décharge statique :** Aucun renseignement disponible

**Moyens d'extinction :** Utiliser les moyens appropriés pour lutter contre les incendies des éléments environnants.

**Risques particuliers en cas d'incendie :** Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes.

---

## SECTION V – RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉACTIVITÉ

---

**Conditions de l'instabilité chimique :** Stable

**Substances incompatibles :** Oxydants, acides

**Réactivité et conditions :** Aucun renseignement disponible

**Produits de décomposition dangereux :** Peut dégager entre autres des oxydes de carbone s'il est chauffé jusqu'à sa décomposition.

---

## SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

**Voies d'exposition :** Contact oculaire, contact cutané, inhalation, ingestion

### EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

**Contact oculaire :** Peut provoquer une irritation temporaire.

**Contact cutané :** Peut provoquer une irritation temporaire.

**Inhalation :** Peut provoquer une irritation temporaire des voies respiratoires.

**Ingestion :** Peut entraîner des maux d'estomac, des nausées et des vomissements. Peu susceptible de causer des blessures.

### EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE :

**Contact cutané :** L'exposition prolongée ou répétée peut entraîner le dessèchement de la peau et/ou une dermatite.

**Propriété irritante :** Dangereux selon les critères du SIMDUT et de l'OSHA, car le produit contient des agents de surface concentrés.

**Sensibilisation des voies respiratoires :** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité :** Aucun danger selon les critères du SIMDUT et de l'OSHA.

**Tératogénicité, mutagénicité, effets sur la reproduction :** Aucun renseignement disponible.

**Ingrédients synergiques :** Aucun renseignement disponible.

---

## SECTION VII – MESURES PROTECTRICES

---

**Gants :** Gants de caoutchouc. Confirmer auparavant auprès d'un fournisseur digne de confiance.

**Protection oculaire :** Lunettes de sécurité.

**Protection respiratoire :** Généralement non requise si une bonne ventilation est assurée.

**Autre équipement de protection :** Tel que requis selon la politique de l'employeur.

**Mesures d'ingénierie :** La ventilation générale est normalement appropriée.

**Procédure en cas de fuite ou de déversement :** Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements sur les risques énoncés ci-haut. Les petits déversements peuvent être éliminés sans procédure spéciale. Empêcher tout déversement important de pénétrer dans les égouts ou les voies navigables. En cas d'incertitude, communiquer avec les services d'urgence et votre fournisseur pour obtenir des conseils.

**Élimination des déchets :** Consulter les exigences fédérales, provinciales et municipales avant de procéder à l'élimination.

**Précautions à prendre en ce qui concerne la manipulation et l'entreposage :** Garder hors de la portée des enfants. Conserver dans un contenant fermé placé loin des substances incompatibles.

---

## SECTION VIII – PREMIERS SOINS

---

**Contact oculaire :** Rincer à l'eau froide. Retirer, s'il y a lieu, les lentilles de contact et continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Contact cutané :** Rincer à l'eau froide. Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Inhalation :** En cas d'apparition de symptômes, déplacer la victime vers un endroit où circule de l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**Ingestion :** Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Consulter un médecin. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente ou en convulsions.

---

## SECTION IX – RENSEIGNEMENT SUR LA PRÉPARATION

---

**Date :** 2010/07/05

**N° de téléphone :** 905 690-7474

**Fiche signalétique préparée par :** Sensible Life Products

---

## CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

---

Les renseignements contenus dans la présente fiche signalétique ont été recueillis auprès de sources considérées comme techniquement exactes et fiables. Bien que tous les efforts aient été déployés afin que la totalité des risques liés au produit soient divulgués, certains renseignements n'étaient parfois pas disponibles, tel qu'indiqué dans la fiche. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit sont indépendantes de la volonté du fournisseur, il est présumé que les personnes qui utilisent ce produit ont été adéquatement formées conformément aux exigences obligatoires du SIMDUT. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est accordée par la présente fiche et le fournisseur ne pourra être tenu responsable d'aucune perte, blessure ou dommage indirect découlant de l'utilisation du produit ou de la foi accordée aux renseignements contenus dans la fiche. Si l'utilisateur souhaite recevoir d'autres renseignements à propos des ingrédients contenus dans ce produit ou dans tout autre produit, il est recommandé de communiquer avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) d'Hamilton, en Ontario (905-572-4400) ou avec la CSST de Montréal, au Québec (514-873-3990).

Sensible Life Products rejette toute responsabilité en ce qui concerne les dommages ou les blessures résultant d'une utilisation du dégraissant atomique Benefect qui diffère de celles préconisées dans les directives contenues sur l'étiquette.